



CERTIFICAT D'APPROBATION DE MODELE

N° MA.15.01.22 14 NOV. 2022

Le présent certificat atteste de la conformité des mesures de masse « Poids » aux exigences réglementaires de leur catégorie en application :

- du décret n° 2-05-813 du 25 Jourada I 1430 (21 mai 2009) relatif au contrôle des instruments de mesure tel qu'il a été complété par le décret n° 2-10-347 du 4 décembre 2010 ;
- de l'arrêté du ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies n° 972-10 du 17 Kaada 1431 (26 Octobre 2010) fixant les modalités d'application des articles 17, 20, 30, 33 et 42 du décret n° 2-05-813 du 25 Jourada I 1430 (21 mai 2009) relatif au contrôle des instruments de mesures ;
- de l'arrêté du ministre de l'industrie, du commerce et des nouvelles technologies n° 135-11 du 2 safar 1432 (7 janvier 2011) relatif aux mesures de masse « Poids ».

| | |
|---------------------------|---|
| CATEGORIE DE L'INSTRUMENT | : Mesures de masse « Poids » |
| INSTRUMENT | : Poids étalon en acier de type parallélépipédique de valeur nominale de 200 kg, 500 kg et 1000 kg |
| MARQUE | : PESAGE PROMOTION |
| FABRICANT | <p>: PESAGE PROMOTION</p> <p>-Siège social : 24, Rue Jules César et 55 Rue des Gaves N° 7 et 8 Roches Noires, Casablanca</p> <p>-Unité de fabrication : Zone Industrielle Zenata Lot N°104 Mohammedia</p> |
| MANDATAIRE | : NA |

La durée de validité du présent certificat est de dix ans.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du présent certificat et comprend neuf (09) pages.

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Directeur Général du Commerce
Signé .Abdelouahed RAHAL